

1998-582

Collège Interarmées de Défense
Division Internationale
Groupe A6

MEMOIRE DE GEOPOLITIQUE

DU

Lt COLONEL ABDELKRIM LAROUÏ

PARIS le 22/12/1997

L'ENVIRONNEMENT GEOPOLITIQUE

DU MAROC

A L'HEURE DE LA MONDIALISATION

En soi, aucun des éléments de la mondialisation n'est inédit. Le commerce entre les nations est vieux comme le monde, les transports intercontinentaux existaient depuis plusieurs décennies, les entreprises multinationales prospèrent depuis un demi-siècle et les mouvements de capitaux ne sont pas une invention des années 90.

La nouveauté vient sans doute de l'échec et de la disparition du seul grand système qui concurrençait le capitalisme, c'est à dire le communisme soviétique. Dès lors, un seul modèle de développement semble prévaloir qui ne reconnaît qu'un seul critère, le binôme coût-efficacité. Ce concept de la mondialisation, tantôt divinisé tantôt diabolisé, pourrait être comparé à une histoire de bande dessinée dans laquelle un T.G.V. faisant le tour du monde ne s'arrêterait qu'aux gares où, d'une part l'infrastructure lui fournit les services nécessaires et d'autre part, il chercherait à arrimer un nouveau wagon conforme aux normes requises pour participer au voyage enivrant de cette fin de siècle.

En outre, on avait aussi coutume d'opposer les nations développées et les pays en voie de développement, sur la base de leur PNB par habitant. Aujourd'hui que la mondialisation de l'économie est dit-on acquise, le grand public commence à comprendre que l'économie est avant tout dynamique et que le chemin du développement n'est pas unique, bien qu'il faille se plier aux normes récemment définies.

Dans le même ordre d'idée il est fort intéressant de citer la réponse de S.M. le ROI HASSAN II lors de son interview accordé à Mme Marie-France. Garaud, présidente de l'Institut International de Géopolitique, au sujet de concilier la modernité occidentale rapide et agressive avec la préservation d'une évolution lente et mesurée de notre société.

« Il nous faut justement, ne pas nous dépersonnaliser. J'estime que la foi constitue un véritable filtre biologique qui permet de filtrer tout ce que vous emmagasinez et de ne conserver que ce qui peut vous servir. »

Or, dans un environnement particulièrement dramatique, avec à ses portes la guerre civile en Algérie, au nord une Europe de plus en plus tournée vers les pays de l'Europe centrale et au sud l'Afrique avec son cortège de problèmes multidimensionnels, le Maroc s'apprête à emboîter le pas au phénomène de la mondialisation. Il s'agira donc de savoir où en sont arrivés les travaux de construction de sa gare pour le T.G.V. et celui de son wagon à arrimer ?

Dans le cas précis du Maroc, le renforcement de l'ancrage européen est un passage obligé vers la mondialisation acceptée: tel est le sens de l'accord de libre échange signé avec l'Europe des quinze. Cela suppose une remise à niveau qui n'est pas seulement économique, bien que ce soit le secteur clé, mais c'est tout l'environnement géopolitique qui sera modifié. En particulier, l'éducation et la formation, tant il est vrai que les ressources humaines constituent désormais le capital vraiment stratégique du pays; mais aussi la justice et l'administration, dans la mesure où la vie économique nécessite une sécurité juridique, tous ces domaines sont appelés à connaître une véritable révolution.

Afin de limiter ce vaste sujet, tout en cernant les différents aspects de l'environnement géopolitique du Maroc , il serait intéressant d'évoquer dans une première partie son aspect économique et social, ensuite de traiter le volet institutionnel et juridique qui seul pourra fournir la garantie et la confiance nécessaires à nos partenaires. Enfin l'analyse de la vocation internationale du Maroc qui, grâce à la politique éclairée de S.M. le ROI, renforcera la position stratégique du Maroc.

@ @
@

I/ DANS LE DOMAINE ECONOMIQUE ET SOCIAL:

Au lendemain de l'indépendance le Maroc avait donné la priorité à l'agriculture. Ce choix judicieux permit au pays de prendre les devants dès 1983 et de se soumettre aux exigences du F.M.I. Qualifié de bon élève, il y gagne en équilibres globaux et se prépare ainsi à d'autres mutations imposés par le phénomène de la mondialisation de l'après guerre froide.

En effet dès 1988 le pays s'engage dans le processus de privatisation en mettant l'accent sur la nécessité de l'abandon par l'état, au profit du secteur privé, d'un certain nombre d'entreprises, dont rien ne justifie le maintien du caractère étatique. Bien que le programme initial ait pris du retard, les 112 entreprises concernées verront leur statut aboutir vers fin 98. Le Maroc aura donc anticiper sur la libéralisation de l'économie avant même la tenue du sommet de Barcelone en novembre 1995 qui vise l'établissement d'une zone de libre échange euro-méditerranéenne.

Cependant les Marocains comme beaucoup d'autres peuples sont inquiets pour leur avenir, à cause du poids de la facture économique. Il est certain que la création d'une zone de libre-échange avec l'Europe implique la douloureuse restructuration d'une industrie habituée à vivre dans l'ombre de tarifs douaniers élevés, et la modernisation du droit des sociétés effraie la majorité des patrons. Ce phénomène est d'autant plus paradoxal que l'état a une vision stratégique très claire; elle consiste à accompagner l'inévitable mondialisation de l'économie , par le biais d'une union avec l'Europe.

L'objectif à atteindre et les mesures d'accompagnement qui s'apparentent à une modernisation tout azimut du pays ont été clairement définies. L'inventaire des obstacles à surmonter a été dressé sans complaisance, emportant du même coup l'adhésion de toutes les forces vives du pays, malgré le scepticisme de certains qui ne tardera pas à être balayé.

Le principal obstacle provient du fait que le Maroc importe toute son énergie, ses ressources en matière première sont limitées et même si le prix du phosphate se stabilise à la hausse, l'effet serait tout de même marginal par rapport à une ressource comme le pétrole. Le Maroc est tout à fait réaliste sur la limite et la modestie de ses moyens. Sa principale ressource est la ressource humaine, ses principaux atouts sont les choix stratégiques qui ont été fait. Ce projet multidimensionnel ne pourra cependant pas être réalisé par le Maroc seul, il a besoin d'investissements extérieurs et d'un partenariat solide et loyal avec l'union Européenne.

Pour ce faire, la charte des investissements très libéral qui vient d'être promulgué a pour objet la simplification des procédures et l'harmonisation des différentes mesures d'incitation et d'encouragement à l'investissement. Ce qui auparavant était soumis à autorisation est devenu désormais le droit commun. Ces mesures accélèrent les démarches, évitent les tracasseries administratives et les sources de corruption. Les résultats de cette politique ont été spectaculaires. Ainsi si au début de 1990 les investissements étrangers étaient inférieurs à 100 millions de dollars, ils devraient franchir la barre du milliard de dollars en 1997. Les Européens restent les premiers investisseurs avec en tête les Français suivis des Espagnols, des Italiens, des Allemands et des Suisses; cependant on constate une accélération significative des investissements Américains.

Les secteurs privilégiés sont l'agro-alimentaire, le textile et le tourisme. Comme en témoigne la convention signé avec le Groupe Accor qui investira des sommes vertigineuses dans le tourisme ou encore l'ouverture de secteurs où l'on n'attendait pas le Maroc. Le groupe SGS-Thomson vient par exemple de lancer un investissement de 300 millions de dollars qui va faire du Maroc sa principale plate-forme industrielle hors d'Europe pour la fabrication de semis conducteurs dont il est le premier en Europe. Une autre diversification réussie est intervenue dans le domaine de l'industrie pharmaceutique. Le Maroc produit des médicaments génériques et en exporte, ce qui montre la capacité du pays à exporter d'autres produits que des agrumes et du textile , mais peut aussi trouver sa place, sur les marchés mondiaux de la plus haute technologie. Autre signe caractéristique de ces derniers mois, l'apparition de groupes investisseurs venus de loin. DAEWOO, l'un des plus grands conglomerats Coréens et des opérateurs mondiaux les plus actifs a décidé de s'implanter au Maroc avec l'ambition d'y investir 1 milliard de dollars dans les trois ou quatre années à venir. Les Allemands ont fait une arrivée remarquable avec la récente prise de participation de la commerzbank au capital de la banque marocaine pour le commerce extérieur (BMCE) avec un montant de plus de 100 millions de Marks, le plus important jamais réalisé au Maroc par un groupe privé allemand.

En outre, le 30 septembre la société financière internationale (S.F.I.), filial de la Banque mondiale en charge du secteur privé a décidé d'intégrer le Maroc dans son indice des pays émergents. Désormais les économistes pourront suivre de près l'évolution de l'économie chérifienne à travers le IFC Morocco Index qui pèse 0,4% de l'indice global et comprend quinze valeurs dont un grand nombre de sociétés privatisées. Cette consécration comporte plusieurs avantages. Figurer dans l'indice de la S.F.I. est un signe de confiance des investisseurs, d'autant plus que la bourse des valeurs de Casablanca (BVC) est la deuxième place financière en Afrique après Johannesburg.

Aujourd'hui, le Maroc entre de plain-pied dans une phase comportant tous les ingrédients essentiels d'une croissance réelle s'appuyant sur des finances publiques assainies, une inflation maîtrisée, une balance des paiements viabilisée et des avoirs à l'étranger consolidés. Ces avoirs atteignent en octobre de cette année 41.147,7 millions de dirhams, soit l'équivalent de 7 mois d'importation.

Le Maroc est désormais considéré comme un pôle attractif pour les investisseurs étrangers, à cet effet; le projet visant à établir une zone de libre échange avec l'union Européenne en l'an 2010 paraît tout à fait réaliste, mais le Maroc voudrait que cet accord s'inscrive dans sa vision de la mondialisation qui intègre entre autre le volet social comme élément primordial à toute démarche.

En effet, l'accord signé le 1^o août dernier, nommé ; « dialogue social » entre patrons et syndicats, doit aider le Maroc à se développer dans de bonnes conditions. Déjà un certain nombre de commissions ont commencé à travailler sur les thèmes définis dans l'accord (code du travail, logement social). Autre nouveauté, patronat et syndicats ont décidé de fixer un calendrier de réunions et se sont engagés à procéder à une analyse économique et sociale commune. Les partenaires sociaux sont:

- la CGEM (Confédération générale des entrepreneurs marocains). qui représente le patronat, présidée par Abderrahim Lahjouji.
- la CDT (Confédération démocratique du travail) dirigée par Noubir Amaoui.
- l'UGTM (Union générale des travailleurs marocains). dirigée par Abderrazak Afilal.
- l'UMT (Union marocaine du travail). dirigée par Mahjoub ben Seddik

Le texte consacre la reconnaissance par le patronat et le gouvernement de la puissance des centrales ouvrières. Il est entendu que les libertés syndicales seront mieux défendues et que l'exercice de leur activité s'inscrit dans le cadre global des libertés publiques garanties par la constitution. Autres questions brûlantes dans le dialogue social, les caisses de prévoyance et l'organisation du conseil d'administration de la C.N.S.S (Caisse national de sécurité sociale), dont les syndicats ont obtenu du patronat que la gestion en revienne à ceux qui cotisent car les dysfonctionnements de la C.N.S.S ont été unanimement dénoncés par les signataires du dialogue social. Cette institution du dialogue devrait aussi faciliter le règlement des conflits en entreprise, la concertation pouvant alors devancer les crises ouvertes.

En guise d'analyse des perspectives d'avenir de l'économie marocaine et des transformations qu'elles devraient entreprendre pour s'en accommoder, il est important de souligner les trois défis à relever. Il s'agit de retrouver le chemin d'une croissance moyenne stable, de créer suffisamment d'emplois pour faire face à une demande annuelle de près de 300 000 postes de travail et de maîtriser les profondes mutations technologiques et informationnelles qui conditionnent les progrès dans les domaines de la production. Ajouter à cela les engagements du pays en matière de développement humain, tel que l'élargissement du réseau routier, l'électrification des campagnes, l'approvisionnement en eau potable de l'ensemble de la population et le développement de la scolarisation en milieu rural. Ces évolutions doivent prendre en compte l'accroissement de la population qui s'est accrue de plus de 10 millions d'habitants en 25 ans. Aujourd'hui le taux de fécondité tend à diminuer sous l'effet de la politique de planning familial, de l'urbanisation et de l'éducation des femmes, la croissance de la population se poursuivra encore durant quelques années du fait de l'inertie démographique.

Répondre par quelques chiffres ne rendrait pas compte de la réalité de la situation économique du Maroc. En effet, la spécificité de l'expérience marocaine conjugue de

nombreux facteurs comme une démarche unique et ambitieuse. Cependant, l'oeuvre de modernisation économique du pays nécessite un environnement politique favorable sans quoi aucun espoir ne serait permis.

@ @
@

II/ LE VOLET INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE:

Au niveau politique le Maroc illustre la leçon sociologique dégagée par les études sur l'immigration; plus la personne humaine est déracinée, moins elle s'adapte au changement. Inversement, mieux elle s'adapte aux nouvelles données de l'espace et du temps, plus elle s'avère ancrée dans ses traditions, à l'aise dans sa culture, en phase avec les bonnes moeurs de toutes civilisation. Le Maroc, état sûr de son identité parvient sans traumatisme à intégrer le modernisme, susceptible d'enrichir sa culture nationale et en élargir l'horizon.

Avec l'atténuation des confrontations idéologiques, la mondialisation et ses contraintes financières, le nouveau contexte international a changé les règles du jeu. La montée au créneau des partis de l'opposition lors des élections du 14 novembre 1997 leur offre la possibilité d'appliquer des programmes nouveaux et réaliser ainsi le travail de rénovation qui permettra la modernisation du Maroc.

Fort de sa nouvelle constitution votée à l'unanimité le 13 septembre 1996, le Maroc a institué une deuxième chambre, appelée chambre des conseillers. L'appel au bicaméralisme à une double signification; la première est classique représentée par la chambre des représentants qui est l'expression directe des citoyens; la seconde chambre représente les groupes sociaux qui n'a pas uniquement une dimension politico-administrative, mais également celle de représenter le monde des professions, des entreprises et des travailleurs. Beaucoup moins classique est l'intervention de cette deuxième chambre dans la mise en jeu de la responsabilité politique du Gouvernement, grâce à la mention d'avertissement, qui normalement devrait éviter toute dramatisation inutile et conduire vers une solution pacifique. La mention de censure reste un recours extrême contre l'obstination du gouvernement dans une erreur grave voir même dramatique.

Les procédures évoquées n'ont pas de précédent, sauf peut être le projet de révision de la constitution présenté au referendum par le Général de Gaulle en 1969. Ce projet qui contenait des dispositions analogues s'est soldé par un 'échec en raison de l'incompréhension de cette nouvelle politique par les électeurs français.

Pour demain, c'est l'épanouissement d'une monarchie populaire tournée vers le progrès économique et social et intégrant tous les hommes et toutes les forces vives de la nation, pour aboutir à des résultats concrets. Il ne faut pas s'hypnotiser sur les modèles européens qui ont leurs limites historiques et géographiques et ne sont infaillibles ni en Asie ni en Afrique.

Au moment où le pays se trouve confronté à des défis majeurs et engagé dans une ouverture prometteuse, le système juridique entreprend un travail de restructuration et de modernisation. En effet, depuis 1990 des progrès considérables réalisés corrigent les régressions antérieures, créent des tribunaux administratifs et des tribunaux de commerce, sans parler du conseil constitutionnel chargé de contrôler la constitutionnalité des lois et la régularité des élections législatives. Au Maroc l'indépendance de la justice se trouve expressément consacrée par la constitution qui affirme l'indépendance de l'autorité judiciaire tant à l'égard du pouvoir législatif qu'à l'égard du pouvoir exécutif, consacre également l'inamovibilité des magistrats et confie leurs carrières à un conseil supérieur de la magistrature présidé par le S.M.ROI.

Dans le droit fil de la démocratie moderne, S.M. le ROI recours suprême pour la protection des droits individuels et du droit public, prend l'initiative en 1990 d'instituer le conseil consultatif des droits de l'homme. Placé sous l'autorité directe de S.M. le ROI, ce conseil est présidé par le premier président de la cours suprême. D'ailleurs, la Constitution de 1996, avec ses 108 articles répartis en treize titres prescrit explicitement dans son titre premier « l'attachement du Maroc aux droits de l'homme tels qu'ils sont universellement reconnus. »

Dans l'ordre établi, il y a désormais tous les ingrédients pour relever le défi de la modernité dont se trouve aux première loges, toutes les valeurs démocratiques et notamment la liberté, l'égalité, la dignité, les droits de l'homme et le droit à une justice indépendante. Ces différents projets et réalisations ne devraient justement pas rester méconnues par les autres pays, vers lesquelles le Maroc fait un effort considérable, pour mettre sur pied sans aucun complexe son nouveau wagon capable de s'arrimer en 2010 au train de la mondialisation.

@

@

@

III / LA VOCATION INTERNATIONAL DU MAROC:

Parce que le Maroc se trouve à quelques encablures de l'Europe, la nature lui a donné le rare privilège d'être une plaque tournante, à travers l'histoire, entre deux continents. Grâce aux atouts dont il dispose, pas tous d'ordre géographique, Rabat, s'appuyant sur une politique volontariste et originale, fait figure de sujet singulièrement actif dans un jeu international fort vaste. Il s'agit plus exactement d'une triple vocation; vocation d'une mitoyenneté avec l'Europe; vocation en tant qu'Occident de l'Orient et vocation d'ouverture vers un large aux multiples aspects.

31/La mitoyenneté avec l'Europe:

La présence française au Maroc que Paris avait abritée sous la formule discrète de protectorat n'aura durée qu'une quarantaine d'années (1912- 1956). Toutefois la présence a disparu et l'amitié est restée, puisque les liens exemplaires cimentés par des intérêts communs, à la fois stratégique, politique, économique et culturel se traduisent sans cesse par un dialogue repris au niveau le plus élevé.

Avec l'Espagne, pays européen le plus proche, les bonnes relations sont ponctuées de rencontres au sommet et traduites par une appréciable coopération économique et militaire. Le Maroc est en Méditerranée l'un des principaux partenaires des membres de l'union Européenne, qui absorbent la moitié de ses exportations et fournissent près des deux tiers de ses importations. L'interdépendance entre le Maroc et l'Europe du sud-ouest engendre sur le plan économique d'importantes conséquences à connotation politique. Ce serait à peine exagérer de décrire le Maroc comme un gigantesque porte-avions ancrée au flanc de l'Europe.

L'OTAN a beau s'étendre vers l'Est, le Maroc de même que l'Egypte à l'autre extrémité de la Méditerranée, représentent des clés d'un passage obligé sur une voie maritime d'une importance capitale. Deux pays au passé prestigieux et de longue tradition diplomatique, se trouvant au coeur d'événements décisifs pour l'histoire de notre temps et constituent des éléments essentiels dans le face à face entre l'Orient et l'Occident.

32/ L'occident de l'Orient:

Le Maroc, à l'extrémité du monde Arabe vers le couchant, comme son nom l'indique est également la porte vers l'Atlantique, tout en demeurant le réceptacle de traditions propres qui signent son identité. De ce promontoire, S.M. le ROI déploie une activité inlassable, soulignant avec succès le rôle éminent, qu'en dépit de la position excentrique du pays, il entend lui faire jouer dans le monde Arabe.

Sans trop s'attarder sur les différentes sollicitations dont a fait l'objet le Maroc tant sur le plan politique que militaire, l'attitude sans équivoque de S.M. Roi ne donne que plus de prix à ses démarches personnelles lorsqu'il participe par de constantes initiatives à la recherche de la paix au Proche-Orient.

Le Maroc a joué un rôle primordial dans le déclenchement du processus de paix au P.O Il continue d'oeuvrer sans relâche pour sa consolidation et pour le règlement de la question d'AL QODS. Longtemps méconnu, parfois décrié, ce rôle est aujourd'hui unanimement reconnu par les parties concernées et par la communauté internationale. Le combat du ROI pour conforter le dialogue entre les civilisations en général et entre les religions du livre en particulier témoigne de sa vision de promouvoir la paix qui s'impose. Il jouit de la confiance des parties en conflit, et celle du sponsor américain qui le considère comme un honnête médiateur

32/ Le grand large:

Marrakech est décidément devenu un haut lieu de rencontres internationales. C'est là en effet que les accords du GATT ont été signés en avril 1994. Faut-il voir dans le choix du lieu la marque de confiance que Washington, principal signataire, place dans un pays aussi éloigné.

L'accession du Maroc au rang de puissance maritime, la seule en Afrique du Nord et sur la cote occidentale d'Afrique sera, à coup sûr, un élément à prendre en compte désormais pour la géopolitique du quart Nord-Ouest du continent Africain. Sur ce continent, le souverain bénéficie d'un prestige qui ne cesse de croître, dans un milieu où on est attentif à la sagesse et à l'expérience.

La position avancée du Maroc en terre d'Islam est souligné par l'importance et l'emplacement de la mosquée de Casablanca, la plus vaste du monde après celle de Mecque. L'ouverture et le dialogue y sont depuis longtemps un pont jeté entre l'Islam et la chrétienté.

C'est le premier pays Arabe, et l'un des premiers Africain où le Pape s'est rendu. De façon moins spectaculaire, concernant l'autre religion monothéiste, Sa Majesté le Roi a toujours veillé à ce que la communauté juive, dont l'importance est unique dans le monde musulman se sente bien à l'aise dans un pays qui est le sien.

@

@

@

Le train de la mondialisation est à notre porte, il n'attend plus que la date buttoir fixée à l'an 2010 par les responsables pour faire irruption. Les marocains sont conscients de l'ampleur de cet enjeu et s'y préparent sérieusement. Il est claire que le volet diplomatique est pour l'instant le mieux adapté au nouveau concept, tant il est bien représenté sur la scène internationale, grâce notamment à l'expérience acquise à travers l'histoire, la sagesse et la persévérance de Sa Majesté le ROI .

Sur le plan économique, le sacrifice sera beaucoup plus pénible à supporter, tant il est vrai que les hommes d'affaires marocains se partageaient le marché intérieur en toute quiétude sans voir venir l'ère du changement. Leur surprise fut d'autant plus grande, que le protectionnisme traditionnel dont ils ont largement bénéficié ne peut plus rien pour eux. Ils ont préféré donc camper sur des positions conservatrices basée sur des arguments fragiles.

Du point de vu social, le dialogue est bien engagé pour que les conséquences de la mondialisation ne soient pas très douloureuses pour les classes les plus défavorisées. En outre, un effort particulier sera entrepris au profit du monde rurale qui représente une large proportion de la population marocaine.

Parmi les pays sud-méditerranéens, le Maroc se présente comme le mieux armé pour appréhender le siècle prochain avec optimisme. Ses besoins sont énormes, ils sont répertoriés avec beaucoup d'objectivité et de courage pour justement pouvoir y remédier dans un ordre de priorité très rigoureux. Toutefois, les grands desseins se construisent sur plusieurs générations.